



- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé en séance du Conseil général du :

"Titre" : Dynamisons notre Demècre à Montà !

Texte de dépôt :

Notre « Demècre à Montà » en patois, autrement dit notre « mercredi à Monthey » résonne dans tous les esprits des Montheysannes et Montheysans comme étant notre jour de marché hebdomadaire. Historiquement, il est important de relever que cet événement est une institution dans notre ville puisqu'il se trouve être le seul marché en Suisse à exister depuis le Moyen-Âge sans interruption. Les Franchises accordées par le Comte Vert en 1352 attestent ainsi de l'existence de très longue date d'un marché hebdomadaire. Nous pouvons même parler de *monument historique vivant* du Chablais.

Qui d'entre-nous n'a pas pris du plaisir à déambuler sous les platanes, sur la place Centrale ou ses petites rues adjacentes un mercredi matin pour faire quelques emplettes, sans oublier de partager un verre amical à l'heure de l'apéro ? Nous pouvons également parler des nombreuses animations organisées durant les vacances d'été qui égalaient d'autant plus nos mercredis matins. Citons par exemple les concerts de Chœurs, les ateliers cuisine ou bricolage, les balades à dos de poneys ou d'ânes pour les enfants, etc.

Notre marché a été toutefois quelque peu chamboulé ces dernières années. Notre ville, respectivement notre région, ne cessant de s'agrandir, des enjeux de mobilité, notamment, interviennent et se heurtent parfois à des habitudes bien ancrées. Il a ainsi été décidé de ne plus fermer la place Centrale d'avril à octobre pour le marché du mercredi. Cette décision coïncide avec les nouvelles cadences des transports publics de MobiChablais s'élevant actuellement à environ 13 bus par heure, soit beaucoup plus qu'auparavant, ce qui complique sensiblement la mise hors service des haltes de la place Centrale une grosse demi-journée par semaine.

En cas de fermeture de la place Centrale, le trafic devrait alors être reporté sur la Petite Ceinture et l'Avenue de l'Europe, ce qui pourrait engendrer des surcharges à certains moments de la matinée du mercredi. A noter que les deux seules exceptions à cette règle correspondent à Carnaval et à la Foire du 31.

Cet état de fait ne satisfaisant pas les parties prenantes au marché, Monthey Tourisme, en concertation avec les Services IME et Sécurité de la Ville ainsi qu'Artcom et les marchands, a déjà réfléchi à d'autres solutions. La dernière en date correspondait à la fermeture partielle de la place Centrale. Une période test a été mise en pratique. Celle-ci s'est cependant avérée peu concluante, d'une part du fait de la charge financière importante à engager avec le déploiement d'agents Securitas aux deux extrémités de la place Centrale et d'autre part par l'incompréhension des automobilistes empruntant ce tracé.

Force est de constater que la non-fermeture de la place Centrale le mercredi engendre une baisse d'attractivité pour les commerçants et de convivialité pour les visiteurs ; le marché étant désormais éclaté en trois endroits, soit sous les platanes, sur le trottoir devant Monthey Tourisme ainsi que sur la Place Tübingen. Avec cette disposition, c'est un peu l'âme du marché qui s'effrite.

Dans le cadre de ce postulat, nous nous sommes également penchés plus en détail sur les travaux de réaménagement de la route RC 302 englobant la place Centrale de Monthey. Ce projet à l'échelle cantonale a été mis en place suite au déplacement annoncé des voies de l'AOMC. Il prévoit entre autres une amélioration de la qualité des zones piétonnes et des ambiances des centres-villes par la mise en place d'espaces publics dans lesquels la voiture ne sera plus prioritaire. Ceci est donc de bon augure pour notre marché du fait que la place Centrale sera à terme mieux adaptée à ce type d'événement. Le seul bémol réside dans l'horizon de réalisation de ce projet qui est prévu aux alentours de 2028.

Dans ce contexte, nous sommes d'avis que d'ici là, il y a lieu de repenser notre « Demècre à Montà » en tâchant d'optimiser les espaces disponibles avec pour but de retrouver une meilleure attractivité et convivialité. Nous sommes conscients que cette thématique est très émotionnelle et que des discussions ont déjà eu lieu auparavant. Toutefois, nous constatons que peu voire aucune solution probante n'a pu être trouvée à ce jour.

Par ce postulat, nous demandons donc au Conseil municipal de procéder à une étude approfondie de cette thématique. A cet effet, nous développons ci-dessous quelques pistes de réflexions ou propositions d'améliorations :

1. Selon le listage des exposants mis à disposition sur le site de Monthey Tourisme, le marché compte actuellement 23 stands alimentaires, 2 stands de vins/bières, 2 stands de textiles ainsi que 3 stands d'accessoires et autres. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, le marché de Monthey ne comporte pas de liste d'attente et pourrait encore accueillir d'autres commerçants pour étoffer son offre. Dans cette optique, il serait intéressant d'analyser la possibilité de mettre en place une campagne de prospection de nouveaux commerçants, idéalement de notre région. Ceci pourrait se faire de manière simple par téléphone ou en visitant des marchés voisins en proposant à certains commerçants de venir à Monthey par exemple. A noter que sur les 30 stands répertoriés, seuls 2 sont exploités par des commerçants montheyens. Il y aurait ici également une réflexion à avoir sur ce manque d'engouement. A titre de comparaison, 6 commerçants de Martigny ont des stands à notre marché.
2. Nous relevons que les informations ressortant du site internet de Monthey Tourisme ne sont pas toutes à jour, notamment au niveau des animations estivales qui présentent celles de l'année 2023. Il y aurait lieu d'assurer un suivi à ce niveau.
3. Le sujet le plus sensible et le plus important réside dans l'emplacement même du marché. Un des enjeux principaux serait la possibilité ou non de refermer la place Centrale pour le marché hebdomadaire. Si cette possibilité s'avérait envisageable, le marché pourrait alors reprendre ses quartiers sur la place qui correspond à un emplacement idéal.
Dans le cas contraire, il y aurait lieu d'analyser le déplacement du marché à un autre endroit du centre-ville. Plusieurs options seraient alors envisageables. Nous pouvons notamment penser à l'utilisation du parking découvert localisé devant la chapelle du Pont jusqu'à la place sous les platanes. Une autre réflexion qui ferait du sens serait de disposer les stands entre la place Tübingen, les rues piétonnes adjacentes et la rue de l'Eglise jusqu'à la future Casa Nova. Une unité serait ainsi créée. Cette dernière variante permettrait également de profiter des synergies qui seront offertes avec l'Office de tourisme, la médiathèque, etc. Bien évidemment, ceci impliquerait l'abandon de l'emplacement des platanes qui est cher à beaucoup de Montheyennes et Montheyens.

4. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, peu voire pas de données quantitatives ou qualitatives n'existent sur le marché (par exemple : évolution du nombre de marchands par année, évolution du nombre d'emplacements loués, questionnaire de satisfaction des marchands et des clients/citoyens, etc.). Les dernières données ayant pu nous être fournies datent de 2016 et font état du nombre moyen de marchands par jour de marché. La mise en place et le suivi de certains indicateurs permettraient d'avoir une meilleure vision de l'activité du marché et d'être ainsi plus proactif dans sa gestion.
5. La modification ou l'élargissement des horaires du marché permettraient également d'améliorer son attractivité, notamment pour les stands d'alimentation et de boissons qui sont de loin les plus nombreux. En effet, les horaires actuels d'hiver de 8h à 12h de novembre à mars ne satisfont pas lesdits commerçants qui font le plus gros de leur chiffre d'affaires sur l'heure de midi. L'horaire estival d'avril à octobre s'étend quant à lui de 8h à 13h. Il pourrait être envisagé une uniformisation de l'horaire estival également en hiver ou de décaler l'horaire hivernal d'une heure, soit de 9h à 13h.

Nom prénom : Karine Bressan-Cescato, Chantal Coppex et Didier Martorana

Représentant le parti / groupe : Le Centre

Date : 15 février 2024

→ A transmettre, à l'issue de la séance, au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général